

N° 00387 /MFP/DGFP/DC
R

COMMUNIQUE

Il m'a été donné de constater que des candidats de la session 2018 des concours administratifs qui ignoraient leur admission, se sont portés à nouveau candidats, au titre de l'édition 2019.

Cet état de fait découle d'une mauvaise consultation en ligne par les intéressés de leur résultat, par suite de saisie erronée sur la plateforme.

Pour la session 2019 dont les résultats ont été proclamés en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique, le vendredi 14 février 2020, j'invite les candidats à saisir correctement et totalement leur numéro d'inscription tel que figurant sur leur convocation ou fiche d'inscription.

Fait à Abidjan, le 25 FEV 2020

P/ le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet



OKA K. Séraphin
Administrateur Général Civil